Une nouvelle protestation de M. Joseph Reinach

Paris, 9 janvier. — M. Joseph Reinach, invoquant sa qualité de membre de la commission de l'armée, vient d'adresser une lettre au ministre de la guerre au sujet du procès Esterhazy.

Il prend texte d'une information publiée par les journaux et faisant prévoir que le huis-clos sera prononcé comme en 1894 et pour les mêmes raisons qu'en 1894, pour soumettre au ministre une observation.

« Vous avez promis au Sénat, dit-il, de verser tout le dossier Dreyfus au conseil de guerre. Dès lors les pièces secrètes de ce procès, si graves, si redoutables, que vous n'avez pas voulues les montrer aux patriotes les plus éprouvés seront produites.

» Or, elles seront par là même connues de celui qui écrivait : « Je voudrais être tué comme capitaine du uhlans en sabrant les Français », de celui que le chef du bureau des renseignements vous a dénoncé, dès 1896, et que vous avez mis en non-activité pour des prétendues infirmités temporaires.

» Tous ces secrets, dont la divulgation, dit-on, compromettrait les intérêts de la Défense nationale, seront connus du commandant Esterhazy, mais la France ne connaîtra pas les dépositions décisives et un cauchemar douloureux continuera à peser sur la conscience de ce noble pays. »

« Propagande effrénée »

Paris, 9 janvier. — Sous le titre : *Propagande effrénée*, on lit dans la *Patrie* :

« Les dreyfusiens font en ce moment une propagande effrénée. Des journaux nouveaux sont fondés un peu partout.

» Des centaines de mille exemplaires sont distribués gratuitement dans les rues. Quatre brochures, trois placards ont été envoyés au domicile de tous les hommes de lettres, de tous les gens pouvant exercer une influence à Paris ou dans les départements.

» Nous assistons à un effort gigantesque pour troubler la conscience publique, pour sauver le plus abominable des traîtres.

» Cette campagne dépasse tout *ce qu'on peut imaginer*.

» Nous tenons de bonne source que le syndicat Dreyfus avait réussi à réunir jeudi dernier une nouvelle somme de six millions.

« C'est grâce à cette somme que les efforts gigantesques que nous signalons ci-dessus ont pu être tentés.

« C'est ainsi, par exemple, que cette après-midi, de nombreux camelots ont sillonné les rues de Paris vendant et distribuant même gratuitement, un placard de la dernière heure ayant pour titre : *Contre le huis-clos* »

Les lettres de Mme de Boulancy

Le *Jour* de ce soir dimanche répète que les lettres du commandant Esterhazy à Mme de Boulancy, publiées par le *Figaro*, ont été falsifiées.

La lettre où il est question de uhlan, de pillage sous un soleil de sang et autres calembredaines de ce genre a été fabriquée *du premier mot jusqu'au dernier* par un faussaire étranger, nous savons dans quelles conditions.

Sous peu de jours continue notre confrère, nous serons en mesure de renseigner complétement le public sur la monstrueuse infamie des défenseurs du traître Dreyfus, infamie qui, a pu, nous le reconnaissons, alarmer l'opinion publique, mais qui se retournera toute à l'avantage du commandant.

Le colonel Peigné

On lisait hier dans le *Jour* :

« Nous ferons connaître prochainement le rôle qu'a joué, au début de la campagne actuelle, M. le colonel Peigné, près d'un des défenseurs du traître Dreyfus, politicien, député non réélu.

» Cet officier était le porte-parole d'un personnage dont nous dévoilerons le nom quand le moment sera venu de régler les comptes de chacun. »

Aujourd'hui le colonel Peigné, ainsi mis en cause, adresse au *Jour* la lettre suivante :

« 9 janvier 1898.

» Monsieur André Vervoort, directeur du *Jour*,

» Monsieur,

» Vous me citez dans votre numéro d'hier soir, et le *Paris-Sport*, interprétant votre entrefilet, m'attribue des sentiments que je n'ai jamais eus.

» Je vous prie d'insérer la rectification suivante :

» J'ai toujours cru à la culpabilité du traître ; j'en ai pour garants l'honorabilité parfaite des juges qui l'ont condamné, leur désir naturel, pourtant, d'innocenter un camarade, s'il n'avait pas été clairement coupable, enfin la loyauté de mon ami Sandherr qui avait toujours peur d'accuser quelqu'un sans preuves irréfutables.

» Ceci posé, voici ce qui s'est passé :

» Un personnage que j'avais l'honneur de voir, et qui savait que je connaissais le politicien visé par vous, me dit : « A l'occasion, dites-lui donc qu'il fait fausse route ».

» Quand j'ai vu le politicien en question, je lui ai parlé en ce sens et je lui ai donné, en outre, toutes les raisons qui me faisaient être absolument sûr de la culpabilité de Dreyfus.

» Et c'est tout.

» Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

» Colonel PEIGNÉ. »

Ajoutons que le colonel Peigné commande le 13e d'artillerie à Vincennes.

UHLAN et hulan

Paris, 9 janvier. — L'*Aurore* annonce qu'une lettre du commandant Esterhazy, saisie quelques jours avant la clôture de l'instruction du commandant Ravary, chez Mᵉ Lortat-Jacob, avoué, place Louvois, à Paris, contient la phrase suivante, à l'adresse de créanciers pressants :

« Ces gens-là auraient besoin, pour les faire marcher, du bois de la lance d'un hulan. »

Et l'*Aurore*, après avoir ajouté que l'authenticité de cette lettre ne peut être mise en doute, fait remarquer que le mot uhlan est écrit avec un h au commencement du mot.

Puis, la feuille de M. Clémenceau déclare triomphalement que l'argument qu'a tenté de faire valoir le commandant Esterhazy en niant une de ses lettres à Mme de Boulancy, c'est que, précisément, il n'a jamais écrit « uhlan » avec un h.

Il y a quelque chose d'exact dans les allégations de l'*Aurore* — la saisie d'une lettre du commandant Esterhazy chez Mᵉ Lortat-Jacob. — Mais il faut ajouter que le propos prêté par ce journal au commandant Esterhazy au sujet de l'orthographe du mot « uhlan » est fort inexactement rapporté.

Voici, en effet, ce que le commandant a dit, à propos des lettres de Mme de Boulancy, à un rédacteur du *Jour*, au moment où il fut question de cette affaire : « Je suis persuadé que ces lettres ont été falsifiées. Un exemple : il y a dans une de ces lettres le mot uhlan écrit « hulan » ; or, jamais je n'ai écrit ce mot-là de cette façon. Je l'ai toujours écrit à la hongroise : hulan. »

Or le voilà, les paroles du commandant Esterhazy étaient absolument le contraire de ce que raconte l'*Aurore*.

L'appréciation d'un savant

M. Duclaux, membre de l'Institut, directeur de l'Institut Pasteur, a répondu à une demande de M. Scherrer-Kœstner, au sujet de l'acte d'accusation contre Dreyfus : Si les savants dirigeaient leurs instructions comme elle semble l'avoir été dans l'affaire Dreyfus, ce serait bien par hasard qu'ils arriveraient à la vérité. »

DERNIÈRES NOUVELLES

A la maison militaire

Paris, 9 janvier. — A son arrivée au greffe de la maison militaire, le commandant Esterhazy a été écroué comme le veut le règlement. Il était accompagné de son avocat, Mᵉ Tézenas, et du secrétaire de ce dernier, M. Lémaire. Le commandant a été conduit à son logement provisoire. Il ne pourra communiquer, pendant son séjour au Cherche-Midi, avec les membres de sa famille ou ses amis qu'en vertu d'une autorisation spéciale.

M. Mathieu Dreyfus et Mme Alfred Dreyfus et leurs avocats

Paris, 9 janvier. — Le *Temps* annonçait, aujourd'hui, que Mᵉ Demange et Labori se présenteraient demain, pour M. Mathieu Dreyfus et pour Mme Alfred Dreyfus.

Mᵉ Tézenas, interviewé, à ce sujet, par un rédacteur de l'*Agence Nationale*, lui a fait les déclarations suivantes :

« Je ne refuse à croire qu'une pareille décision ait pu être prise officiellement. Dans l'esprit du code, M. Mathieu Dreyfus ne peut pas être assisté d'un avocat. La famille Alfred Dreyfus ne peut, non plus, se constituer partie civile. Le code militaire de 1857 est formel à cet égard. A mon avis, Mᵉ Labori et Mᵉ Demange pourront seulement être admis à développer de courtes conclusions, avant la lecture de l'acte d'accusation. »

Paris, 9 janvier. — Le *Gaulois* de demain confirme que Mᵉ Labori et Demange se présenteront, devant le Conseil de guerre, pour Mme Alfred Dreyfus et M. Mathieu Dreyfus.

Mme Alfred Dreyfus se présentera elle-même à l'audience, auprès de Mᵉ Labori, avec ses enfants.

Par l'organe de son avocat, elle se plaindra d'avoir été lésée dans la personne de son mari, par le crime imputé aujourd'hui à un autre.

Quant à ses enfants, ils seront lésés, au même titre, comme privés de leur père ; leur nom serait flétri et leur père enlevé à leur affection.

La correspondance de l'ex-capitaine Dreyfus

Paris, 9 janvier. — La *Presse* dit qu'une révélation des plus sensationnelles sera faite au conseil de guerre : il s'agit de la correspondance secrète que, malgré la surveillance du service pénitentiaire de l'île du Diable, Dreyfus n'a cessé d'avoir avec sa famille.

C'est au Ministère des Colonies qu'a été découvert, récemment, le procédé ingénieux, et *forcément* conçu à l'avance, employé par l'ex-capitaine et ses amis.

Dreyfus rédigeait ses lettres dans le style réglementaire, *mais de façon à placer*, par intervalles déterminés, entre les correspondances, des lettres qui, rassemblées, formaient une nouvelle correspondance dont la clef, découverte ces temps derniers par des employés intelligents, démontre *péremptoirement que, non-seulement* Dreyfus a trahi, mais qu'il avait des complices.

Les manœuvres du syndicat Dreyfus

Paris, le 9 janvier. — Ce soir, une brochure intitulée : *Le Procès Dreyfus* était distribuée, rue du Croissant, à 5 francs le cent, à des camelots qui avaient ordre d'en inonder les boulevards et les places publiques. Plusieurs ont déclaré avoir été embauchés par une maison de la rue Montmartre pour crier, demain, dans les rues : « Dreyfus est innocent; Esterhazy est le seul coupable » en cherchant à placer la brochure en question.

Bien que la chambre occupée par le commandant Esterhazy, à l'hôtel de la rue du Cherche-Midi, ne donne pas sur la façade de la prison militaire, le *Soir* ne croit pas ce fait de nature à décourager les manœuvres des individus payés pour jouer, dans la foule, le rôle « d'allumeurs » et d'organiser, si possible, une manifestation hostile au commandant; mais, ajoute le *Soir*, des arrestations ne se feront pas attendre, et auront bientôt refroidi l'ardeur des plus zélés. — lisez les mieux payés.

L'ESPIONNAGE MILITAIRE

et sa nécessité

L'espionnage militaire, sous toutes ses formes, est un des ressorts secrets dont l'importance sur l'issue des opérations est des plus grandes, quoique méconnue du public. *Celui-ci ne voit que la surface*, la bravoure du soldat et les combinaisons stratégiques et tactiques des généraux. Il ne connaît pas le travail souterrain qui permet de calculer les ressources exactes de l'ennemi en soldats, *en vivres et en munitions*, son état *moral* et *physique*, les positions qu'il occupe, les marches qu'il exécute et enfin toutes les opérations qui ont pour but d'amener la bataille, comme consécration définitive.

Il y a cependant un vieux proverbe du moyen âge qui résume admirablement bien la question : « Si l'host savait ce que faict l'host, l'host deferoict l'host ».

L'importance de l'espionnage militaire n'échappé à aucun des généraux vraiment dignes de ce nom.

L'espionnage au moyen-âge

Sans remonter aux Grecs et aux Romains, où l'espionnage était en aussi grand honneur que les ruses de guerre pour tromper l'ennemi, il nous suffira de mentionner les grandes guerres du moyen-âge.

La féodalité française, imbue d'un faux esprit chevaleresque qui, malheureusement, a survécu jusqu'à nos jours, dédaignait l'emploi des espions. En temps de guerre, elle se contentait de reconnaissances brillantes exécutées par quelques jeunes hardis qui, au péril de leur vie, venaient reconnaître les forces et les positions des ennemis.

Avec des procédés aussi rudimentaires, il était naturel que nos chevaliers, se ruant en aveugles sur un adversaire, *dont ils ignoraient les dispositions et le nombre*, éprouvassent des défaites terribles. C'est ainsi que cela s'est passé à Crecy, Poitiers, Azincourt, où la bravoure la plus folle a cédé à l'adresse et à la ruse.

Il faut arriver à Louis XI, à l'aube des temps modernes, pour trouver un service d'espionnage sérieux.

Le monarque payait grassement des émissaires qu'il entretenait chez ses nombreux ennemis, et notamment chez Charles le Téméraire. Mais il était sans pitié pour ceux qui le trahissaient et il en faisait prompte et bonne justice, en les faisant brancher haut et court.

Le brave Montluc, en fin et avisé Gascon qu'il était, ne cache pas dans ses *Commentaires*, ce bréviaire de l'homme de guerre, qu'il se servit souvent d'espions pour connaître le fort et le faible des places dont il voulait s'emparer, *comme par exemple, en 1544, avant son coup* de main sur Boulogne. Mais il faut dire aussi que le brave Montluc faisait lui-même, au péril de sa vie, la reconnaissance des positions ennemies.

Brantôme nous raconte que le maréchal Strozzi s'introduit à Calais sous un déguisement de paysan, en 1558, avant de faire le siège de cette place.

Cependant, à part les exceptions ci-dessus, on peut dire que l'espionnage militaire, au moyen âge, n'avait pas toute l'importance qu'il mérite. Henri IV s'en servit contre les Espagnols et lui dut une partie de ses succès.

L'espionnage dans les temps modernes

Mais le grand Richelieu sut au contraire tirer un admirable parti de ce que l'on dénomme, aujourd'hui, le service des renseignements. Il avait comme bras droit le fameux Joseph, qui lui rendit d'inconmparables services. C'est ce que constate notre ministre des affaires étrangères, M. Hanotaux, dans ses *Maximes et fragments politiques du cardinal de Richelieu*.

L'habile cardinal Mazarin fut aussi admirablement informé de ce qui se passait en France et à l'étranger. Il entretenait clairement à Londres comme espion le colonel anglais Mortimer, ami de Cromwell. Il avait aussi le Père François Berthod, le religieux de l'Observance de Saint-François, qui servit tour à tour Anne d'Autriche, Mazarin et Louvois. On lui avait donné en 1652 une sorte de brevet l'autorisant à se servir de déguisements. Ce Père, aussi patriote que brave, fait prisonnier par les rebelles avec son chiffre secret, put s'évader au péril de sa vie, et vint avertir l'armée royale de Guyenne.

« Notre grand ministre, Louvois, était admirablement servi par ses espions, dit la duchesse d'Orléans dans ses *Mémoires*. Aussi, n'y épargnait-il pas l'argent; tous les Français qui se rendaient en Allemagne et en Hollande en qualité de maîtres de danse ou d'escrime et d'écuyers, etc., étaient soldés par lui pour l'informer de ce qui se passait dans ces cours. »

Louvois fournissait surtout des valets de chambre aux généraux ennemis. Les susdits valets recevaient une solde trimestrielle par les soins du gouverneur de la place frontière la plus rapprochée. Et on se servait pour apporter les correspondances des tambours et clairons envoyés avec les parlementaires inviolables. D'ailleurs, les ennemis de Louis XIV retournaient ces moyens contre lui et l'on sait que le fameux prince Eugène paya pendant longtemps une forte pension au maître de postes de Versailles.

Mais le maître de tous au dix-huitième siècle fut Frédéric II de Prusse, qui a fait de l'espionnage une véritable branche de l'art de la guerre. Dans son *Instruction pour les généraux*, il a prévu tous les cas, et il donne les moyens, quand on manque d'espions de bonne volonté, d'en obtenir de force, procédé qui a été constamment suivi par les Prussiens jusqu'en 1870-71. Il a expliqué avec une tranquillité, pour ne pas dire un cynisme révoltant comment l'on doit opérer en pareille occurrence.

« On choisit un riche bourgeois qui a des fonds de terre, et une femme et des enfants ; on lui donne un *seul homme* travesti en domestique qui possède la langue du pays. On force alors ce bourgeois d'emmener ledit homme avec lui comme son valet ou son cocher et d'aller au camp ennemi, sous prétexte d'avoir à se plaindre des violences qui lui ont été faites, et on le prévient en même temps, que s'il ne ramène pas avec lui son homme après qu'il se sera assez longtemps arrêté au camp, *sa femme et ses enfants seront tranchés en pièces et ses maisons brûlées. Je fus contraint d'avoir recours à ce moyen, et il réussit.* »

Louis XV, à l'imitation de Frédéric II, voulut aussi avoir ses espions et il créa une *organisation spéciale* qui dura plus de vingt ans, dont il avait seul le secret et qu'il cacha soigneusement à ses généraux et ses ministres. Son espion le plus célèbre fut le chevalier ou la chevalière d'Eon, qu'il avait eu l'art d'introduire comme lectrice auprès de l'impératrice de Russie, Elisabeth, et qui ne fut pas étranger aux bonnes relations entre la France et la Russie.

M. le duc de Broglie, dans son intéressant ouvrage sur la *Diplomatie secrète de Louis XV*, donne des renseignements aussi détaillés que curieux sur les précautions prises pour que le secret de la correspondance fût gardé, en cas de perte ou vol de documents et lettres.

Cela n'empêcha pas Frédéric II de faire voler les ministres et ses dépêches officielles dans les papiers du comte de Broglie, notre ambassadeur à Dresde, avec le chiffre et la correspondance secrète.

Du reste à cette époque toutes les cours rivalisaient d'espionnage et les ambassadeurs employaient les moyens les plus méprisables. Ainsi notre ambassadeur à Vienne, le prince de Rohan, lisait les papiers intimes de M. de Kaunitz, premier ministre de Marie-Thérèse, et y découvrait que le cœur de Vienne avait volé et déchiffré toute la correspondance secrète de la cour de France. De son côté, l'ambassadeur d'Autriche à Paris surprenait les révélations du prince de Rohan et en informait la cour de Vienne.

Pendant la tourmente de la Révolution, l'espionnage tant militaire que politique sombra en France. Les étrangers, au contraire, sous couleur de rétablir la royauté, entretiennent une nuée d'émissaires secrets, véritables *agents provocateurs*, qui organisèrent une multitude de conspirations, tendirent des embûches et corrompirent beaucoup de personnages dont ils firent des traîtres.

Il faut arriver à Napoléon pour que l'espionnage militaire et *politique* soit de nouveau *mis en pratique* en France pour le plus grand bien de notre pays.

Cette organisation de Napoléon Ier et celle du service des renseignements de notre époque feront l'objet d'un prochain article.

Colonel OR SKI.

LES AFFAIRES DE CHINE

Londres, 9 janvier. — On télégraphie de Shanghaï : « L'amiral commandant en chef l'escadre anglaise a détaché deux croiseurs, vers Port-Arthur, où ils ont l'ordre de stationner en permanence. La présence de ces deux croiseurs, l'*Immortality* et l'*Iphigenia*, gêne considérablement les Russes.

» On assure que les Japonais pourraient, en quelques jours, débarquer une vingtaine de mille hommes sur un point quelconque des côtes de la Chine ou de la Corée.

» La nouvelle que l'Angleterre est disposée à prêter son assistance financière à la Chine a produit une excellente impression ; mais on sait également que la Russie exerce une forte pression sur le gouvernement *chinois* pour le décider à refuser le concours de la Grande-Bretagne. »

Londres, 9 janvier. — Le conseil des ministres s'est réuni hier après-midi pour discuter la situation en Extrême-Orient. La conférence n'a pas duré moins d'une heure trois quarts. On apprend que le gouvernement anglais est assez disposé à offrir son assistance à la Chine pour l'empêcher de tomber davantage sous la dépendance de la Russie.

Paris, 9 janvier. — Le croiseur *Duguay-Trouin*, qui porte le guidon du capitaine de vaisseau Fort, chef de la division navale du Pacifique, a reçu l'ordre de se rendre à Honolulu ; de là il ralliera dans les mers de Chine le pavillon du contre-amiral de la Bédollière. Pendant la *guerre sino-japonaise*, ce croiseur, faisant partie de la division du Pacifique, était déjà venu se joindre à nos forces navales en Extrême-Orient.

Nouvelles du Jour

Un discours du ministre du commerce à Epinal

Epinal, 9 janvier. — Aujourd'hui, M. Boucher, ministre du commerce, a assisté à la réunion des membres de la Société agricole des engrais de Girecourt. A une heure a eu lieu un banquet de 180 couverts, à l'hôtel de la Poste, sous la présidence du ministre.

Au dessert, le préfet des Vosges, M. Guérin, a fait l'éloge du gouvernement et porté un toast aux hommes d'Etat qui donnent à l'agriculture tant de marques d'intérêt.

M. Boucher a constaté les progrès accomplis par l'agriculture, conseillant aux cultivateurs de s'organiser en syndicats. Parlant de la réduction des droits d'entrée sur les alcools dénaturés, le ministre fait remarquer quels avantages retireront, de cette réforme, les cultivateurs et les producteurs de pommes de terre et de betteraves; il souhaite en terminant, de voir se créer, en France, un grand parti agricole, qui ne sépare jamais ses intérêts de ceux de la République. M. Boucher a été très applaudi.

Un télégramme de reconnaissance a été envoyé à M. Méline, président du conseil.

Un discours de M. Hubbard à Bayonne

Bayonne, 9 janvier. — M. Hubbard, député de Seine-et-Oise, a fait cette après-midi une conférence devant 8 à 900 électeurs. M. Hubbard s'est réclamé de la politique de Gambetta et de Jules Ferry. Il a déclaré n'être pas socialiste. Selon lui, le projet sur la caisse des retraites actuellement à l'étude n'est pas applicable : une retraite donnée par le gouvernement sans cotisation particulière *serait préférable*.

Il s'est prononcé ensuite contre la licence militaire accordée aux médecins et a demandé le recrutement du Sénat par le suffrage universel.

Après une attaque contre M. Méline et contre le « fringant et bouillant » M. Barthou, M. Hubbard a terminé en blâmant la politique du gouvernement et a engagé les électeurs à voter contre les candidats ministériels.

La question du repos du dimanche. — Une manifestation à Béziers

Béziers, 9 janvier. — Une manifestation pacifique d'employés a parcouru les rues pour demander la fermeture des magasins l'après-midi des dimanches et jours fériés. La police a dispersé les manifestants qui se sont refugiés, et ont été dispersés plusieurs fois. Aucune arrestation n'a été opérée.

Une enfant martyre près de Troyes

Troyes, 9 janvier. — Une petite fille de quatre ans, habitant le hameau de Villieu, a été victime de mauvais traitements de la part de son beau-père, nommé Béliard, bûcheron, âgé de vingt-quatre ans. Béliard, en l'absence de sa femme, qui est la mère de la fillette, a frappé celle-ci, lui a arraché des morceaux de chair en la mordant, et l'a mise à nu sur un poêle. Il l'a ensuite enfermée dans un sac, et l'a emportée dans un four. L'enfant est couverte de plaies. Une enquête est ouverte par la gendarmerie.

Arton à la maison centrale de Melun

Melun, 9 janvier. — Arton, qui vient de tant faire parler de lui, probablement pour la dernière fois, est arrivé cette nuit à la maison centrale de Melun pour y purger la peine de réclusion à laquelle il a été condamné l'année dernière par le jury de la Seine d'abord et par celui de Versailles ensuite.

Son arrivée avait été tenue secrète. Le gardien-chef et un gardien ordinaire l'attendaient à la gare; ils l'ont fait monter dans la voiture cellulaire, qui s'est dirigée immédiatement vers la maison centrale où le condamné a été écroué.

Arton ne semble pas enchanté de la nouvelle résidence qu'on vient de lui assigner. Il se trouve, paraît-il, humilié de se rencontrer avec des criminels et voleurs ordinaires. L'administration de la prison n'a pas encore statué sur le genre d'occupation qui lui sera imposé.

Le retour, à Paris, de MM. Félix Faure et Méline

Paris, 9 janvier. — M. Félix Faure est rentré du Havre aujourd'hui, en compagnie de M. Hanotaux. Une dépêche de Cannes annonce d'autre part que M. Méline est parti cet après-midi pour Paris.

Le déraillement d'un express en Espagne. — Un tué Plusieurs blessés

Perpignan, 9 janvier. — L'express espagnol venant de Barcelone, qui devait arriver à Cerbère hier soir, à dix heures quarante, n'est arrivé que ce matin à huit heures vingt. Le retard est dû à un déraillement de l'express, qui a eu lieu près d'Empalm, entre Barcelone et Cerbère. Le chauffeur a été tué. Quelques voyageurs ont été blessés, dont plusieurs grièvement.

Un bolide incendiaire

Limoges, 9 janvier. — Un incendie que l'on peut attribuer à la chute d'un bolide s'est déclaré à Peuzol (Haute-Vienne.)

Vers dix heures du soir, deux habitants de la localité, revenant de la foire de Noutron, aperçaient un bolide traversant l'espace.

Quand il toucha terre dans la direction de la Legerie, c'était un magnifique globe de feu qui parut à ceux qui le virent de la grosseur d'un boisseau.

Une heure après, le feu se déclarait au même endroit dans un tas de fourrages et se communiquait à l'immeuble dont il dépendait.

Des recherches vont être faites pour retrouver les débris du magnifique bolide, cause de cet incendie.

Morues décorées

Le goût du scandale va jusqu'à la lune, constatait Musset. L'usage de la décoration s'étend désormais jusqu'à la morue.

La commission des pêcheries des Etats-Unis, désirant s'instruire des mœurs et des pérégrinations de cet intéressant habitant des mers, a résolu de lâcher dans les eaux américaines quelques centaines de morues, après leur avoir préalablement attaché à la queue un insigne numéroté.

On suppose que ces morues à médaille, aussitôt remises en liberté, sauront, comme les pigeons voyageurs, retrouver leur chemin, et iront rejoindre les camarades sur les bancs de Terre-Neuve.

Pour pouvoir se rendre compte du chemin parcouru, la commission demandera à tous les pêcheurs et marchands de poissons de vouloir bien, dès qu'ils retireront de l'eau ou achèteront une morue à médaille, en détacher l'étiquette et l'envoyer à Washington avec des détails sur la date et le lieu de la capture, la longueur de la morue, son poids, et tous autres renseignements de nature à éclairer la commission.

L'âge des poissons, presque aussi difficile à savoir que celui des femmes, pourrait être, au bout d'un certain temps, *déterminé par le même moyen*.

Une double et mystérieuse disparition à Bruxelles

Bruxelles, 9 janvier. — Une mystérieuse disparition cause en ce moment un vif émoi à Bruxelles. Un négociant de cette ville, M. Norter, avait envoyé sa fille, âgée de seize ans, et son fils, âgé de treize ans, toucher une somme de 700 francs dans un bureau de poste voisin de sa maison. Les enfants de M. Norter ont touché cette somme, mais ne sont pas rentrés au domicile paternel.

On ne sait ce que sont devenus les enfants. On croit que les malheureux sont tombés dans un guet-apens. Le parquet a ordonné d'actives recherches.

Sinistres maritimes

Londres, 9 janvier. — Le vapeur anglais *Clarisse Radcliffe*, allant d'Odessa à Rotterdam, a fait naufrage le 30 décembre près du cap Saint-Vincent.

Il y a eu dix-neuf noyés. Quatre survivants sont arrivés à Falmouth.

Dinan, 9 janvier. — On annonce la perte, à Terre-Neuve, du *Saint-Pierrais*. Il y aurait quinze victimes, dont le capitaine du bateau de pêche.

Histoire de brigands

Algésiras, 9 janvier. — Le banditisme romantique n'est point mort, et l'aventure survenue à don José Barrueto, riche propriétaire de Los Barrios, en est une preuve.

Don José recevait ces jours derniers une lettre signée d'un de ses intimes amis et lui annonçant que sa sœur, dangereusement malade, désirait le voir sur l'heure. Don José fit seller son cheval et se mit en route. Arrivé à un endroit dit « Tapon », entre deux arbres, un coup de sifflet parti d'un bouquet d'arbres, cinq hommes en habit noir, cravate blanche, chapeau haute forme, mais le visage noirci à la suie et méconnaissable, surgirent devant lui et, très courtoisement, l'invitèrent à mettre pied à terre.

Don José obtempéra à cet ordre et se laissa attacher à un arbre de la route par les bandits, qui s'emparèrent d'une somme d'argent et de billets de banque qu'il portait sur lui. « Ne nous prenez pas, lui dit l'un d'eux, pour de malhonnêtes gens. Le présent nous condamne, l'avenir nous amnistiera. » Et les cinq hommes disparurent.

Don José, délivré par un passant, put s'assurer que sa sœur n'était nullement malade et qu'il était tombé dans un guet-apens habilement ourdi par des gens au courant de ses habitudes.

LA POURRITURE DES POMMES DE TERRE

La pourriture des pommes de terre est occasionnée par le développement d'un cryptogame de la famille des Peronosporées, le *Phytophthora infestans*.

Cette année, vu les conditions atmosphériques toutes particulières que nous avons eues en août et septembre, les dégâts ont été très importants; de plus, la maladie se généralise un peu partout; le monde agricole s'émeut donc avec juste raison.

D'une façon générale, les variétés de pommes de terre destinées à l'alimentation domestique semblent plus sensibles à la maladie que les variétés industrielles.

Relativement à cette dernière catégorie, les semis et la sélection aidant, on est arrivé à obtenir des variétés excellentes, riches en fécule et unissant à leurs qualités productives une très grande puissance de végétation et une quasi-immunité contre la maladie.

Mais où le mal devient plus grand, c'est quand il s'agit de nos bonnes variétés alimentaires : ainsi, par exemple, dans le département du Nord, l'excellente variété dite de *Lesquin* est de plus en plus atteinte, à ce point que les associations agricoles, le Comice agricole en particulier, en ont fait des mentions spéciales, à leur ordre du jour.

Certes, nous ne doutons aucunement de la valeur, de la sagacité des chercheurs de variétés nouvelles, nous serions le dernier à vouloir les engager à rester sourds aux appels des cultivateurs; tout autre est notre but, toute autre notre aspiration. Ce que nous désirons, en attendant qu'un heureux chercheur ait trouvé, c'est faire connaître à tous le moyen de combattre le fléau, le moyen de conserver ce que l'on connaît, ce que l'on a de meilleur.

Depuis longtemps déjà on a trouvé le moyen de combattre la *maladie des pommes de terre*. Maintes fois nous avons signalé le remède, mais on est si routinier à la campagne et puis, on se figure si souvent que « ça doit passer comme c'est venu! »

J'ai vu la même chose dans le pays vignoble, quand la maladie des feuilles de la vigne (*le mildew*), maladie *sœur de celle de la pomme de terre*, a commencé ses désastres: ce n'est qu'alors que tout fut à peu près compromis qu'on se décida — oh! bien timidement, tout d'abord! Songez donc, quel remède! *vitrioler* les vignes, mais c'était empoisonner tout: les plus délurés se sont risqués, ils ont réussi, les autres ont fait de même, c'est maintenant une habitude; on *vitriole*, comme on bine, à époque convenable, et les récoltes sont revenues.

Pour la pomme de terre, il faut agir de même.

Le champignon, cause du mal, se développe sur les feuilles et fructifie, produit des spores, comme on dit lorsqu'il s'agit des cryptogames. Ces spores tombent à terre, gagnent les tubercules dans le sol, se développent et envahissent toute la trame de la pulpe, en provoquant une pourriture spéciale que l'on reconnaît à l'odeur infecte qui se dégage.

Nous l'avons dit tout à l'heure, le *mildew* de la vigne, ou, au point de vue botanique le *Peronospora viticolæ*, est de la même famille que le *Phytophtora infestans* de la pomme de terre.

Pour combattre ces deux champignons, il faut empêcher que les spores puissent germer sur les feuilles, puisque c'est là l'origine du développement de la maladie. Il suffit, pour cela, d'arroser ces feuilles avec une solution de sels de cuivre, pour que cette germination soit rendue impossible.

Le traitement doit donc être absolument préventif, c'est-à-dire exécuté avant qu'aucune tâche de maladie ne soit apparente.

Comme solution de sels de cuivre, l'une des meilleures est la *bouillie bordelaise*: on la prépare en faisant dissoudre dans l'eau trois kilos de sulfate de cuivre, soit à chaud, soit à froid: lorsqu'on agit à froid, on met fondre dans cinquante litres d'eau.

D'autre part, on a fait un lait de chaux avec trois kilos de chaux vive, éteints dans cinquante litres d'eau. C'est donc, par cent litres de mélange, trois kilos de sulfate de cuivre et trois kilos de chaux.

On verse le lait de chaux dans la solution cuprique (*ne jamais opérer d'une façon inverse*) en procédant assez lentement et agitant au fur et à mesure, pour que le mélange se fasse bien.

J'insiste sur le mélange du lait de chaux dans la solution cuprique, car si l'on versait le sulfate de cuivre dissous, sur le lait de chaux, il se produirait des *réactions qui annihileraient la qualité protectrice* du mélange.

Il est bon de ne préparer la bouillie bordelaise que le jour même, ou la veille, tout au plus, du jour où l'on doit s'en servir.

Le traitement se fait à peu près au moment de la floraison des pommes de terre.

Pour que la préservation soit certaine, il faut qu'on ait arrosé les feuilles d'une façon aussi complète que possible en épandant le liquide en pluie excessivement fine; pour cela, on se sert d'un pulvérisateur porté à dos d'homme, pour les petites et moyennes exploitations. Pour les très grandes *exploitations*, on a des pulvérisateurs à traction.

Un seul traitement bien exécuté suffit normalement, pour que les plantes soient bien garanties. Pour les vignes, on traite toujours deux fois.

Il est un autre mélange que l'on emploie avec autant de succès, c'est la *bouillie bourguignonne*; la différence de la préparation réside dans le remplacement de la chaux par une même quantité de carbonate de soude.

Soyons bien convaincus que la dissémination des germes de la maladie se fait très rapidement par le vent; aussi, un seul champ non traité suffit pour entretenir une pépinière capable d'infester toute une commune.

Rappelons-nous également qu'il faut toujours prévenir la maladie; par un temps convenable, en huit jours, tout est envahi. Il vaut donc mieux opérer quelques jours plus tôt que trop tard, car le champignon qui a germé continue de se développer et fructifiera, malgré tous les traitements.

Si nous voulons conserver nos bonnes variétés de pommes de terre, il n'y a pas à hésiter, tout le monde doit agir. Cela permettra d'attendre que les variétés nouvelles aient fait leurs preuves. Il vaut mieux tenir que de courir.

Numa ROUSSE.

Chronique Locale

ROUBAIX

ENCORE DES INCIDENTS PROVOQUÉS PAR LES ANARCHISTES. — Quatre compagnons sont conduits au poste. — La Grand'Place de Roubaix va-t-elle devenir chaque dimanche le théâtre de faits tumultueux? Des scènes de désordre doivent-elles s'y produire régulièrement tous les huit jours? On serait tenté de le croire, après ce qui s'est passé le 2 janvier et hier encore.

L'attitude grossière et provocante des vendeurs de publications anarchistes a de nouveau suscité des rassemblements, de vives altercations et quelques commencements de rixe, aux abords de l'église St-Martin.

De sérieuses mesures d'ordre avaient été prises, sans cela tout peut faire supposer qu'une bagarre aurait eu lieu.

Voici les faits :

Dimanche, vers onze heures et demie, un seul vendeur de journaux anarchistes, le compagnon Sauvage, patron de la « Brasserie Libertaire », se trouve sur la Place. Il se promène de long en large en face du kiosque des tramways criant : Demandez la *Cravache*! Les promeneurs passent sans faire attention.

La messe de midi est à peine commencée que le vendeur change son parcours et vient sous la marchandise sous les fenêtres de l'église St-Martin : « Demandez les *Crimes* du Dieu ! » s'époumone-t-il à répéter en se servant de la main comme d'un porte-voix.

Devant le portail du sanctuaire le compagnon ralentit sa marche et lance avec une intonation plus forte encore le titre blasphématoire de sa brochure.

Un rassemblement commence à se former, des curieux se massent sur les trottoirs et sur le rond-point où s'installent les marchandes de fleurs.

De son côté, le parquet, sous les ordres de MM. Barroyer, commissaire central, et Lecomte, commissaire d'arrondissement, vient occuper la place. Des agents sont dissimulés un peu partout et reçoivent l'ordre de ne pas laisser se produire de rassemblement.

La sortie de la messe s'effectue d'abord sans incident.

Sauvage passe et repasse ostensiblement devant les commissaires de police en offrant ses publications.

Les efforts qu'il fait pour crier ont congestionné sa figure ; sa marchandise ne s'écoule pas très vite.

Bientôt la foule, écœurée par l'attitude de l'anarchiste, commence à manifester son indignation. Des groupes se forment et la circulation devient absolument impossible. Alors, deux agents arrêtent l'anarchiste Sauvage, qui a provoqué le rassemblement et l'emmènent au poste.

La foule accompagna le vendeur en poussant des huées.

Aussitôt un autre « compagnon » le remplace et offre aussi les « Crimes de Dieu. » Il n'a guère le temps de faire recette, car *des agents le saisissent* et le conduisent également au poste central.

Des applaudissements à l'adresse de la police éclatent nombreux dans la foule.

Cette scène se renouvelle quatre fois en moins d'un quart d'heure.

Pendant ce temps la Grande-Place présente le spectacle des jours de troubles.

Les anarchistes, à l'appel de leur organe, sont venus en nombre. Ils essayent par des réflexions faites à haute voix, ou même par des provocations directes, d'amener un conflit sérieux.

Mais grâce au sang-froid de la foule aucun incident grave ne se produit.

Cependant, des altercations assez vives ont lieu par-ci par-là, et à différentes reprises la police doit intervenir pour rétablir l'ordre.

Peu à peu la foule, qu'à un certain moment on pouvait évaluer à quelques milliers de personnes, se disperse et vers une heure il ne reste plus sur la place que deux à trois cents curieux. Par contre ces derniers ne semblent pas vouloir s'en aller. Des camelots étrangers profitent des attroupements pour vendre leurs chansons.

Les vendeurs d'une feuille socialiste se mêlent également aux anarchistes pour écouler leur stock.

Enfin, vers une heure et qu